

www.uzance.cfwb.be

Vol.2 - 2012

# uzance



**Audrey VANKEERBERGHEN**

Université de Liège, Socio-  
Économie-Environnement-  
Développement (SEED)  
Université Libre de Bruxelles,  
Laboratoire d'Anthropologie des  
Mondes Contemporains (LAMC)  
avankeerberghen@ulg.ac.be

## « AGRICULTEURS BIO » : DE L'INSTITUTIONNALISATION D'UN GROUPE À UNE DIVERSITÉ DE PARCOURS PROFESSIONNELS

**Mots-clés:**  
Agriculture biologique,  
Wallonie,  
institutionnalisation  
des groupes,  
parcours individuels

Cet article part du constat empirique qu'il existe une grande hétérogénéité au sein des agriculteurs bio. Refusant toute conception substantialiste des groupes, il s'agit de réfléchir à la diversité constitutive du groupe professionnel « agriculteurs bio ». Dans un premier temps, nous identifierons plusieurs mécanismes apparus au cours de l'histoire de l'agriculture biologique – les origines multiples de cette dernière et différents processus d'institutionnalisation du groupe « agriculteurs bio » – qui ont contribué à la fois à constituer un groupe « agriculteurs bio » clairement identifié et à produire de la diversité à l'intérieur de ce groupe. Dans un second temps, à travers une analyse des parcours et des pratiques de plusieurs agriculteurs, nous examinerons la manière dont ces derniers intègrent le groupe « agriculteurs bio » et le font exister dans sa diversité.

1. Cet article est basé sur une recherche doctorale en anthropologie réalisée au Laboratoire d'Anthropologie des Mondes contemporains (ULB) de 2006 à 2011, dans le cadre d'un mandat d'aspirante FNRS. L'ensemble des enquêtes de terrain a eu lieu entre juin 2007 et mars 2009. Des entretiens ont été réalisés avec 43 agriculteurs ainsi qu'avec une quinzaine de personnes investies dans des organisations et institutions liées à l'agriculture biologique.

À ces entretiens, s'ajoutent de nombreuses observations effectuées dans des fermes ainsi qu'au sein d'organisations et institutions constitutives du secteur bio. Je remercie Céline Bouchat et Violaine Sizaire pour leurs relectures attentives de cet article.

Deux années passées sur le terrain dans le cadre de ma recherche doctorale<sup>1</sup> m'ont amenée à rencontrer de nombreux agriculteurs bio : du maraîcher qui cultive quelques dizaines d'ares au céréaliériste travaillant sur une centaine d'hectares, de l'agriculteur en bio depuis les années 1970 à celui récemment converti, de l'éleveur laitier qui transforme et vend sa production à la ferme à celui qui la commercialise dans les circuits de grande distribution, du néo-agriculteur à l'agriculteur de père en fils depuis des générations ... Force m'a été de constater qu'il existe une grande hétérogénéité au sein de ceux qu'on désigne comme « agriculteurs bio ». En outre, ces agriculteurs eux-mêmes s'auto-désignent tour à tour comme étant « bio-artisanaux », « bio-paysans », « bio-économiques », « bio-philosophiques », « bio-professionnels »... Il est parfois difficile pour l'observateur attentif de considérer ces différentes personnes comme appartenant à un même groupe de professionnels, à moins de considérer que « les groupes [...] sont le produit provisoire d'un brouhaha constant où s'expriment des millions de voix contradictoires définissant des limites et assignant des appartenances » (Latour 2007, 48). Telle est la position que j'ai choisi d'adopter dans le cadre de cette réflexion, une position qui refuse toute conception substantialiste des groupes et invite à considérer la diversité constitutive du groupe qui nous intéresse.

Dans une étude réalisée en 2005, la sociologue D. Van Dam a déjà exploré la diversité existante au sein des agriculteurs bio en Belgique et a proposé plusieurs typologies en fonction de leurs histoires de vie, de leur rapport à la production et de leur rapport à la qualité et à la distribution. L'analyse présentée ici mobilise une démarche similaire de type qualitatif, mais son angle d'approche est différent : l'objet premier n'est pas tant d'ordonner et d'éclairer la diversité existante par une démarche typologique, mais plutôt de mettre en lumière les mécanismes et les processus qui font exister le groupe « agriculteurs bio » dans sa diversité.

Refuser toute conception substantialiste des groupes appelle à prendre en considération la conjoncture historique dans laquelle s'est formé un groupe reconnu comme tel et à retracer le processus de *naturalisation* de ce groupe « en interrogeant le travail de regroupement, d'inclusion et d'exclusion, dont il est le produit, et en analysant le travail social de définition et de délimitation qui a accompagné la formation du groupe et qui a contribué, en l'objectivant, à le faire être sur le mode de cela-va-de-soi » (Boltanski 1982 : 52). Dans un premier temps, cet article se propose de réfléchir à cette question de la constitution du groupe « agriculteurs bio ». Sans entrer dans une analyse historique détaillée ni une quête impossible des origines, il identifie plusieurs mécanismes apparus au cours de l'histoire de l'agriculture biologique – les origines multiples de l'agriculture biologique ainsi que les différents processus d'institutionnalisation du groupe « agriculteurs bio » au cours du temps – qui ont contribué, d'une part, à constituer un groupe « agriculteurs bio » identifié en tant que tel et, d'autre part, à produire de la diversité à l'intérieur de ce groupe.

En outre, refuser toute conception substantialiste des groupes invite également à considérer la manière dont les agriculteurs intègrent ce groupe « agriculteurs bio » et le font exister dans sa diversité. C'est ce qu'explore cet article dans un second temps, à travers les parcours et les pratiques de plusieurs agriculteurs. En effet, devenir « agriculteur bio » est un cheminement parfois long, s'étalant en-deçà et au-delà de la simple période de conversion administrative. Au cours de ce cheminement, un agriculteur met en sens et en pratique l'agriculture biologique et, par là, construit son appartenance au groupe « agriculteurs bio ».

### Trajectoire historique et institutionnalisation du groupe « agriculteurs bio »

Par quels processus en sommes-nous arrivés à utiliser une appellation commune pour désigner un ensemble pour le moins hétérogène ? Une analyse socio-historique de la construction du mouvement de l'agriculture biologique permet d'identifier les étapes importantes et leurs articulations, qui ont conduit à cette réalité. La diversité observable à l'intérieur du groupe « agriculteurs bio » trouve une de ses causes dans les origines variées de l'agriculture biologique. Telle qu'on la connaît aujourd'hui en Europe, celle-ci s'est constituée en puisant dans plusieurs courants de pensées et de pratiques développés au cours du XX<sup>e</sup> siècle :

- la *biodynamie*, qui vit le jour en Allemagne début du XX<sup>e</sup> siècle et trouve ses bases scientifiques et philosophiques dans l'anthroposophie, un courant de pensée fondé par Rudolph Steiner,
- l'*agriculture organique*, qui émergea dans les années 1940 en Angleterre sous l'impulsion de l'agronome anglais Sir Albert Howard,



Semis de légumes, Hesbaye, province de Liège, © A. Vankeerberghen, décembre 2007.

- la méthode Müller-Rusch, également appelée *agriculture organo-biologique*, mise au point dans les années 1930 par le biologiste Hans Müller et son épouse Maria Bigler-Müller, en collaboration avec le médecin autrichien Hans Peter Rusch,
- l'*agriculture naturelle*, développée par Masanobu Fukuoka, agriculteur japonais et microbiologiste de formation, et diffusée internationalement à partir des années 1970,
- et enfin, la *permaculture*, méthode développée dans les années 1970 en Australie par Bill Mollison, biologiste, et David Holmgren, designer écologiste, et dont l'une des influences fut l'agriculture naturelle de Fukuoka.

Ces différents courants, nés indépendamment les uns des autres, partagent plusieurs traits communs, ce qui leur a valu d'être rapprochés et considérés comme les racines communes de l'agriculture biologique en Europe. En effet, ils sont tous porteurs d'une remise en question de l'évolution du modèle agricole européen. Ils ont également en commun de dénoncer les conséquences néfastes des produits issus de la chimie de synthèse en agriculture et de préconiser des méthodes agricoles ne faisant pas usage de tels produits. Enfin, ils partagent une préoccupation pour la fertilité des sols et pour la qualité des produits alimentaires. Néanmoins, ces différents courants montrent des divergences tant dans leurs techniques et leurs conceptions de l'agriculture que dans le projet de société incarné par l'agriculture biologique<sup>2</sup>. Ces différences sont importantes car elles constituent l'un des facteurs explicatifs de la diversité des pratiques actuelles de l'agriculture biologique. En effet, les pratiques très diverses que l'on rassemble aujourd'hui sous le nom « agriculture biologique », nomination juridiquement définie depuis 1993, s'inscrivent dans le prolongement non seulement des similarités entre ces différents courants, mais également dans le prolongement de leur divergences. Les différents réseaux d'agriculture biologique qui se sont développés en Europe au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont ainsi puisé leurs idées et leurs méthodes dans un ou plusieurs des cinq courants mentionnés.

Examinons à présent comment différents réseaux ont contribué à l'émergence et à la diffusion de l'agriculture biologique en Wallonie et comment l'institutionnalisation progressive de l'agriculture biologique a conduit à la fois à identifier un groupe « agriculteurs bio » officiellement reconnu et à diversifier les profils de ses membres. Souvent mobilisée dans un usage descriptif pour désigner l'insertion de l'agriculture biologique dans les politiques publiques et sa réglementation par des législations européennes et nationales (ex. Piriou 2002 ; Kaltoft 2001), la notion d'institutionnalisation a rarement été conceptualisée en tant que telle dans son application à l'agriculture biologique. Dans son sens le plus large, l'institutionnalisation peut être décrite comme « un processus par lequel une activité sociale se trouve mise en forme, organisée, dans une institution » (Ansart 1999 : 287).



Transformation de produits laitiers à la ferme, province du Luxembourg, © A. Vankeerberghen, juin 2007.

Une institution désigne « tout ce qui, dans une société donnée, prend la forme d'un dispositif organisé, visant au fonctionnement ou à la reproduction de cette société et comportant, entre autres, des normes et valeurs explicites » (Augustins 1991 : 378). En suivant ces deux définitions très générales, nous pouvons dire que l'agriculture biologique s'est institutionnalisée ces dernières décennies dans de multiples dispositifs, comme par exemple : la création d'organisations syndicales de défense du métier d'agriculteurs bio ; la formation d'associations regroupant producteurs, consommateurs, environnementalistes, techniciens, etc. pour valoriser et développer l'agriculture biologique ; la définition de normes de production en agriculture biologique, d'abord par la mise en place de cahiers des charges et de labels privés et ensuite par la création du règlement européen et de la certification officielle, etc. Ces différents processus d'institutionnalisation ont eu plusieurs impacts sur la constitution d'un groupe « agriculteurs bio ».

2. Le lecteur intéressé par une analyse comparative de ces différents courants, de leurs techniques et de leurs fondements philosophiques, est invité à consulter les travaux d'Yvan Besson (2007, 2009, 2011).

Les premiers agriculteurs bio wallons sont apparus à la fin des années 1960. À cette époque, en Wallonie, les informations relatives à l'agriculture biologique circulaient principalement à travers trois réseaux français : la société Lemaire-Boucher, Nature et Progrès France et des associations de biodynamie. L'agriculture biologique est venue faire écho aux préoccupations de quelques agriculteurs qui souffraient, par exemple, de problèmes de santé liés à l'usage de produits phytosanitaires ou observaient les conséquences néfastes de ces derniers sur l'environnement de leur ferme (ex. hécatombe de faisans). Il s'agissait, pour ces agriculteurs, d'une époque de tâtonnement et d'expérimentation, la plupart d'entre eux ne convertissant que progressivement leur ferme.

Très rapidement, ces initiatives d'agriculteurs isolées ont rejoint les démarches de certains transformateurs et consommateurs en recherche d'une alimentation saine et exempte de produits chimiques<sup>3</sup> et dès les années 1970, se sont créées plusieurs associations de producteurs et/ou consommateurs (ASBLAB, Nature et Progrès Belgique). Ensuite, dans les années 1980, les premiers syndicats de producteurs et de transformateurs bio virent le jour (PROBILA, UNAB) ainsi que le premier cahier des charges belge définissant les normes de production biologique, géré par l'association de producteurs et transformateurs « Biogarantie ». Ces associations et syndicats constituèrent de nouveaux réseaux de circulation des informations et des techniques relatives à l'agriculture biologique. Elles contribuèrent ensuite à l'émergence de porte-paroles de l'agriculture biologique. Or, ces porte-paroles, à travers lesquels s'effectuent les mécanismes de représentation politique, contribuent à faire exister un groupe (Bourdieu 1984, 49). Ces associations, syndicats et leurs représentants ont joué un rôle essentiel dans la visibilité progressive de l'agriculture biologique ainsi que dans l'émergence de l'identification du groupe « agriculteurs bio ».

L'agriculture biologique est cependant restée relativement marginale jusqu'au début des années 1990, époque à laquelle, faisant écho à certaines préoccupations politiques liées aux réformes de la Politique Agricole Commune (PAC), elle fit l'objet d'un règlement européen encadrant sa production et fut subsidiée par les pouvoirs publics. L'appellation « biologique » devint juridiquement protégée et la certification de toute production bio obligatoire (création des organismes de contrôle). L'agriculture biologique prit alors un essor considérable. Le marché de ses produits n'a cessé de se développer, en réponse à la demande croissante des consommateurs. Les magasins d'alimentation biologique se sont multipliés et les produits bio ont fait leur apparition dans les grandes surfaces. Face à de nouvelles préoccupations de société telles que le développement durable et le réchauffement climatique, l'agriculture biologique s'est vue investie d'une mission : celle de préserver notre environnement, nos ressources naturelles et la qualité de notre alimentation. Son image de marque s'est nettement améliorée tant dans la société que dans le monde agricole. Ces transformations eurent pour conséquences une consolidation de l'institutionnalisation du groupe « agriculteurs bio » et un renforcement du caractère hétérogène des profils de ceux qui en font partie.

L'entrée en vigueur du règlement européen relatif à la production biologique a marqué une étape importante dans l'institutionnalisation du groupe « agriculteurs bio ». En protégeant juridiquement l'appellation « agriculture biologique » et en établissant officiellement les critères auxquels doivent répondre les modes de production dits « biologiques », le règlement a établi une frontière délimitant le groupe des agriculteurs dont la production répond aux normes réglementaires et pouvant dès lors porter officiellement le nom de « biologique ». Cette officialisation de l'agriculture biologique fut un processus à la fois d'inclusion et d'exclusion d'agriculteurs au groupe « agriculteurs bio ». Certains agriculteurs non reconnus par le monde associatif et syndical bio précédant la réglementation, et donc non identifiés comme appartenant au groupe « agriculteur bio », mais dont la production répondait aux normes réglementaires, ont alors pu faire la démarche de se faire certifier et se retrouver dans cette catégorie des « agriculteurs bio ». À l'inverse, d'autres, auparavant reconnus par les organisations d'agriculteurs comme étant « bio », mais qui, pour diverses raisons – refus du contrôle, désintérêt pour la certification, etc. – ne se sont pas officiellement déclarés « bio », se sont retrouvés exclus de cette catégorie : tout en pouvant continuer à s'auto-identifier comme étant des « agriculteurs bio », ils ne peuvent pas publiquement donner le nom de « bio » à leurs produits. Ensuite, le contexte des années 1990-2000 fut marqué par la diversification des réseaux de circulation des informations relatives à l'agriculture biologique. Il existe aujourd'hui de multiples manières possibles « d'entrer en contact » avec l'agriculture biologique et d'en apprendre les méthodes et techniques. La plupart des associations et syndicats nés dans les années 1970 et 1980 sont toujours actifs et de nouvelles organisations se sont créées (CEB, Bioforum, CPBio). L'administration de la Région wallonne qui gère la mise en œuvre des normes réglementaires européennes

3. Plusieurs réseaux de distribution de produits alimentaires dits « équilibrés », « sains », « naturels » et souvent « végétariens » ont vu le jour à partir des années 1950 (ex. l'entreprise Lima fondée en Belgique en 1954, les magasins de la coopérative française La Vie Claire).



Champ de froment, Gaume, province du Luxembourg, © A. Vankeerberghen, juin 2007.

et le subventionnement du secteur ainsi que les organismes de contrôle chargés de la certification des producteurs bio constituent deux sources d'informations dans ce domaine. Par ailleurs, vu que de plus en plus d'agriculteurs pratiquent l'agriculture biologique, l'échange entre agriculteurs est devenu un vecteur important de diffusion de l'agriculture biologique (un nombre croissant d'agriculteurs s'intéressent au bio par le biais d'un voisin ou d'un membre de leur famille converti au bio). Enfin, l'agriculture biologique étant en quelque sorte entrée « dans l'air du temps », de plus en plus d'ouvrages et articles de revues sont écrits sur la question, contribuant à la circulation des informations. En conséquence, les années 1990-2000 furent marquées par une forte augmentation du nombre d'agriculteurs bio<sup>4</sup>. Cette progression s'est accompagnée d'une augmentation de la diversité existante au sein des agriculteurs bio : les transformations du contexte de l'agriculture biologique (nouveaux réseaux, nouvelles possibilités de commercialisation, primes, amélioration de « l'image de marque » du bio, etc.) ont inévitablement amené de nouveaux profils d'agriculteurs à se convertir à l'agriculture biologique.

Cette brève analyse socio-historique montre comment l'agriculture biologique s'est construite au fil des décennies, dans une dynamique de diversité et diversification (origines, courants, réseaux, profils d'agriculteurs) et simultanément dans une dynamique d'institutionnalisation sous-tendue par une recherche d'unification : un règlement unique pour un groupe d'« agriculteurs bio » clairement identifié et représenté par des porte-parole reconnus officiellement. Nous avons aujourd'hui affaire à un groupe « agriculteurs bio » objectivé et institutionnalisé dont les limites sont gardées par les normes réglementaires en matière de production biologique. Le dénominateur commun des agriculteurs qui le constituent est le respect des normes réglementaires et la souscription au contrôle et à la certification. Au-delà de ce dénominateur commun, ces agriculteurs démontrent une grande hétérogénéité de pratiques et de parcours, hétérogénéité intrinsèque à l'histoire de l'agriculture biologique et qui s'actualise à travers les histoires individuelles de chaque agriculteur.

### Des parcours hétérogènes

Le processus de conversion à l'agriculture biologique s'étale sur une période officiellement définie et réglementée de deux ans. Au terme de cette période, l'agriculteur obtient la certification biologique pour sa production : il est alors officiellement reconnu comme étant « agriculteur bio ». Cependant, plusieurs études ont montré qu'il est important d'étudier la conversion sur un temps long (Lamine et Bellon 2009) car la transformation des pratiques est loin de se limiter à la période administrative de la conversion. C'est tout au long de leur parcours professionnel que les agriculteurs façonnent et intègrent le groupe « agriculteurs bio ».

4. D'une cinquantaine d'agriculteurs bio en 1990, on est passé à plus de 1000 en 2011 (Source SPW-DGARNE).

Ainsi, le matériau ethnographique qui m'a semblé le plus adapté pour appréhender ces parcours dans leur déploiement temporel est le récit de vie. Ce genre dialogique est produit par un entretien de type narratif – « racontez-moi » – dont la caractéristique principale consiste en un effort de description de la structure diachronique du parcours de vie (Bertaux 2005 : 36). Il constitue donc une méthode permettant d'étudier des actions dans la durée et de saisir des processus. À travers leurs récits, les agriculteurs expriment leur parcours sous la forme d'histoires personnelles qui actualisent des visions du monde et de soi. C'est ce que Dubar (1998) nomme les *trajectoires subjectives*, par opposition aux *trajectoires objectives* entendues comme des « suites de positions sociales occupées par un individu ou sa lignée » (Dubar 1998 : 77). S'intéresser aux trajectoires subjectives, et donc au vécu des agriculteurs à travers leurs récits de vie, permet de comprendre non seulement comment ceux-ci sont devenus « agriculteurs bio » mais également le sens qu'ils donnent à l'agriculture biologique, comment ils la pratiquent, comment ils se construisent une place au sein du groupe « agriculteurs bio » et, de cette façon, le font exister. C'est ce que nous allons explorer à travers les histoires successives de Caroline, Sophie et Damien et, pour terminer, de Véronique et Pierre<sup>5</sup>. Ces trois histoires ont été choisies pour les contrastes intéressants qu'elles présentent entre elles, et non parce qu'elles seraient représentatives du groupe « agriculteurs bio », ou parce qu'elles en constitueraient des « profils-types ». Elles montrent qu'il existe différentes « portes d'entrée » dans l'agriculture biologique et que celles-ci ont une influence sur le sens qu'un agriculteur lui donne, sur la manière dont il la pratique et dont il s'identifie au groupe correspondant.

### L'histoire de Caroline

La ferme de Caroline se situe dans un petit village de la province du Luxembourg. Elle compte aujourd'hui 48 hectares de prairies et 95 bêtes environ, une partie en troupeau laitier et une partie en troupeau allaitant<sup>6</sup>. Depuis sa séparation d'avec son mari, Caroline y travaille seule, parfois aidée de stagiaires, d'un de ses enfants ou de son nouveau compagnon. Caroline a racheté cette ferme familiale à son père à la fin des années 1980. Une dizaine d'années plus tard, en 1997, elle l'a convertie au bio. Le récit de son parcours vers l'agriculture biologique est dense et l'éleveuse insiste sur l'aspect progressif de ce cheminement : c'est une succession d'événements et de questionnements qui, mis bout-à-bout, l'ont menée à faire le choix de l'agriculture biologique.

On est dans une région à prédisposition plus naturelle que d'autres endroits, la province du Luxembourg et les Ardennes, c'est la région bio « par excellence ». Et puis, j'ai toujours été sensible à ce qu'on met sur le marché, attentionnée à de quoi sont composés les produits. Une affinité avec la qualité gustative des produits naturels. C'est toute une réflexion, des petites choses qui se mettent en place. C'est progressif. C'est vrai qu'il y a eu l'aide financière aussi qui n'était pas négligeable... [...] Écoute, ça a toujours existé. Le déclin s'est fait vraiment quand je me suis rendu compte qu'on faisait bouffer de la merde aux gens. Étant depuis toujours dans le système de production, autour de nous, j'ai vu des choses anormales. « Anormales » est vraiment le mot : par exemple, de mettre des engrais sur céréales puis quinze jours après mettre des raccourcisseurs<sup>7</sup>. C'est totalement anormal ! Au lieu de laisser pousser correctement avec des engrais organiques de base et une bonne maîtrise de son sol. Et pour la production laitière, c'est la même chose.

Ce témoignage montre que chez Caroline, l'agriculture bio est venue faire écho à une « sensibilité à la qualité de l'alimentation » pour reprendre ses mots. Cette préoccupation pour la qualité des produits alimentaires est un élément caractéristique du contexte des années 1990-2000. En effet, les paniques alimentaires qui ont eu cours en Europe à cette époque<sup>8</sup> ont accru une inquiétude par rapport à la qualité des aliments chez de nombreux consommateurs qui se sont tournés vers une alimentation qu'ils considéraient comme « sûre » et « de qualité » (exempte d'OGM et de produits chimiques, non industrielle, etc.) et dont font partie les produits issus de l'agriculture biologique. Cette sensibilité à la qualité, Caroline l'explique également par une continuité générationnelle :

Puis chez moi, c'est un peu inné. Parce que chez mes parents, on n'a jamais cultivé de manière intensive. Jamais, jamais. Mes grands-parents, pareil. C'était aussi des producteurs de beurre, à l'époque, il y a plus de 50 ans. Peut-être un peu ça aussi, des racines. Je n'avais pas besoin de faire autre chose. [...]

Ce que Caroline nous dit également à travers ce sentiment que « c'est inné », « ça a toujours existé », c'est que, pour elle, contrairement à d'autres agriculteurs, penser le système de production bio n'a pas été difficile. Elle n'a pas ressenti de rupture importante, ni dans ses pratiques ni dans sa conception de l'agriculture.

5. Afin de respecter l'anonymat de mes interlocuteurs, les prénoms utilisés dans cet article sont des pseudonymes.

6. Un troupeau allaitant est un troupeau dont les bêtes sont destinées à la production de viande et non à la traite.

7. Produit utilisé pour empêcher un trop grand développement des tiges de céréales en hauteur afin de diminuer le risque que les céréales se couchent sous les intempéries.

8. En Belgique, cette période fut marquée par plusieurs événements : la peste porcine, les hormones de croissance dans la viande bovine, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dite maladie de la « vache folle » ou encore la présence de dioxine dans l'alimentation pour volaille.

On avait déjà une production relativement bio. Pour nous, c'est beaucoup plus facile de faire le pas, ce n'est pas un pas en arrière, c'est un pas en avant. Celui qui fait vraiment de l'intensif, il faut être solide pour pouvoir se réadapter à un autre système.

Cet extrait introduit un élément essentiel à notre analyse : il s'agit de l'idée d'avoir « une production relativement bio ». Cet élément, parfois exprimé dans les termes « être presque bio », se retrouve chez de nombreux agriculteurs convertis ces vingt dernières années. Selon Caroline, deux éléments principaux caractérisent cette situation « presque bio » dans laquelle elle était avant sa conversion. Premièrement, la continuité générationnelle de la ferme et le fait que ses pratiques de production s'inscrivent dans la continuité de celles de ses aïeux (production à petite échelle, transformation à la ferme, peu d'intensification de la production). Deuxièmement, la région « à prédisposition naturelle » – « bio par excellence », nous avait-elle dit – dans laquelle elle se trouve. Le sud de la Wallonie est, en effet, une région d'élevage, généralement extensif – faible charge de bétail à l'hectare, peu d'intrants extérieurs. Pour de nombreux éleveurs de cette région, passer au bio demande peu de changements dans leurs pratiques, car l'organisation de leur production correspond déjà en de nombreux points aux exigences de la réglementation en agriculture biologique, ce qui facilite la conversion.

Quelques temps après sa conversion au bio, Caroline a installé une laiterie au sein de sa ferme pour transformer une partie de sa production laitière en beurre, yaourt, fromage et maquée. Depuis lors, elle vend ces produits directement à la ferme et sur quelques marchés aux alentours. « C'était ça ou racheter du quota pour pouvoir produire plus et pour que la ferme continue à être rentable », nous dit-elle. Au-delà d'une nécessité économique, la transformation et la vente à la ferme s'inscrivent à nouveau dans la continuité des pratiques de ses aïeux et font partie intégrante de la conception que se fait cette éleveuse de l'agriculture biologique et de la qualité des produits alimentaires.

Le choix de la reconversion c'était aussi le choix de pouvoir faire un produit fini meilleur puisque traçabilité depuis la production jusqu'à la vente, c'est la totale, c'est le summum. A partir du moment où on prend un bon départ, il faut aller jusqu'au bout et la finalité, c'est la vente directe.

Dans la continuité de cette réflexion, Caroline et sa famille consomme quasi exclusivement des produits d'origine biologique dans leur alimentation quotidienne. Tous les samedis, Caroline organise un marché fermier dans la grange de sa ferme. Ce marché offre à quelques producteurs de la région, non seulement une possibilité d'écouler leurs produits, mais également une opportunité de ren-



Ferme en Ardenne, province du Luxembourg, © A. Vankeerberghen, juin 2007.

contre, de débat et de communication autour de thématiques liées à « l'agriculture paysanne ». En effet, parallèlement à son engagement dans le bio, Caroline est aussi très active dans un mouvement de défense de « l'agriculture paysanne »<sup>9</sup>. L'agriculture biologique et l'agriculture paysanne entretiennent des liens étroits car elles ont en commun certains objectifs et principes : respect de l'environnement, bonne qualité gustative et sanitaire des produits, développement durable, etc. Néanmoins, les chartes d'agriculture paysanne comportent des critères qui ne sont pas présents dans les cahiers des charges bio et inversement. Pour certains agriculteurs, les deux types d'agriculture sont dès lors complémentaires, voire indissociables : le bio, en interdisant tout produit chimique de synthèse, garantit des pratiques agricoles écologiques ; « l'éthique paysanne », quant à elle, favorise la production locale, les circuits de vente directe, la production à petite et moyenne échelle, etc. Elle assure ainsi un juste prix pour le producteur et le consommateur ainsi que le maintien d'une agriculture familiale. Dès lors, l'identification professionnelle aux termes de « bio-paysan », « bio-fermier » et « bio-artisanal » est très présente chez cette éleveuse.

### *L'histoire de Damien et Sophie*

Jeune couple d'agriculteurs, Damien et Sophie sont installés dans le Condroz sur la ferme que Damien a reprise de ses parents en 1998. Il s'agit d'une ferme de 53 hectares dont la moitié des terres est composée de prairies et l'autre moitié de cultures de céréales fourragères qu'ils vendaient au grossiste en aliment pour bétail. Ils possèdent environ 90 bêtes dont la production laitière est vendue à la laiterie. Jusqu'à un an avant leur conversion, en 2006, le couple n'avait jamais pensé pratiquer l'agriculture biologique tant elle leur paraissait éloignée de leur mode de production : aucun élément dans leur parcours ne semblait les avoir dirigés vers l'idée du bio. Ils en connaissaient l'existence mais en avaient plutôt une vision négative.

Donc... [hésitations], en fait, pour nous le bio avant c'était, tu sais... qu'on laissait tout pousser un peu comme ça, on se dit... enfin, ce n'était pas possible. On ne s'est pas trop posé la question...

Dès lors pour ce couple, contrairement à Caroline, passer à l'agriculture biologique a nécessité une transformation importante, d'une part de leur vision du bio, et d'autre part, de leur conception et pratique de l'activité agricole.

C'est par un représentant commercial et conseiller technique qui passait régulièrement dans leur ferme qu'ils entrèrent en contact avec l'agriculture bio :

Et un jour comme ça, en parlant avec nous, il [le représentant commercial] a dit « mais pourquoi tu n'essaies pas ceci, cela », et il a commencé à nous parler de la méthode de S. (un agronome français).

Le représentant commercial en question leur a également renseigné les formations organisées par le syndicat des agriculteurs bio. La méthode d'agriculture biologique qui y est enseignée est basée sur l'autonomie en alimentation du bétail, c'est-à-dire sur l'idée de cultiver ses propres mélanges de céréales fourragères pour composer une ration adaptée à son troupeau. À l'époque, Damien et Sophie, comme la plupart des agriculteurs de leur région, cultivaient des céréales fourragères en variétés pures qu'ils vendaient au grossiste et ils achetaient des compléments alimentaires déjà préparés pour nourrir leurs bêtes. Sophie raconte comment l'idée de l'autonomie en alimentation du bétail leur a plu :

Mettre des mélanges de céréales et tout ça... « Oh ben oui, pourquoi pas, comme ça on pourrait tout garder pour nous ». [...] Alors il [Damien] s'est intéressé. Pendant 6 mois, il a suivi toutes les formations, et alors il a dit « on va essayer de travailler une année comme ça et après on verra bien quoi ». Mais on n'a même pas fait un an d'essai parce que dans toutes les formations où il allait, il voyait que tout marchait bien. [...] Donc un jour, il avait déjà fait plusieurs formations, il a dit « ça y est, je suis prêt à signer mon contrat ». J'ai dit « t'es sûr ? », « oui, oui pas de problème », il a dit. Et alors D. [conseiller technique] est venu, puis tous les quinze jours il était ici, il nous expliquait plein de trucs. Et puis on a toujours suivi les formations, et c'est comme ça que ça nous a motivés à faire ça. Autrement on n'avait pas du tout connaissance de tout ça. [...] En fait, qu'est-ce qui nous a décidés à faire ça ? ... c'était ne plus rien vendre ou vendre un surplus, mais de tout produire sur la ferme.

Nous avons affaire ici à des agriculteurs qui, avant leur conversion, n'étaient pas dans une situation d'insatisfaction ni de remise en question des pratiques agricoles conventionnelles. L.A. Duram

9. En Belgique francophone, nous retrouvons deux organisations se revendiquant de l'agriculture paysanne : le MAP (Mouvement d'Action paysanne) et la FUGEA (Fédération unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs). Contrairement à l'agriculture bio, cette « agriculture paysanne » revendiquée n'est pas définie juridiquement et n'est donc pas institutionnalisée dans les instances publiques ni soumise à la certification. Elle est par contre définie par différentes chartes d'organisations et d'associations agricoles, chartes auxquelles les producteurs adhèrent volontairement.



Ferme mixte en agriculture biologique depuis 30 ans, Hesbaye, province de Liège, © A. Vankeerberghen, janvier 2008.

(1999) qualifie ces situations de « défi professionnel ». Une forme de curiosité, de « pourquoi pas » a poussé Damien et Sophie à suivre les formations organisées par le syndicat des agriculteurs bio, qui les ont peu à peu convaincus que l'agriculture bio leur permettrait de travailler d'une manière plus satisfaisante – plus d'autonomie, bêtes en meilleure santé – mais également plus rentable – grâce au prix de vente du lait bio, plus élevé que celui du conventionnel, grâce aux primes accordées aux agriculteurs bio mais également grâce à la production de leur propre alimentation pour le bétail et à la diminution des frais de soins vétérinaires.

Le dernier témoignage de Sophie montre aussi l'importance de l'encadrement technique et des exemples de réussite d'autres agriculteurs dans le parcours du jeune couple vers l'agriculture biologique.

La conversion de la ferme de Damien et Sophie a transformé certaines de leurs pratiques de commercialisation et d'achat d'intrants puisqu'ils ne vendent plus leurs céréales fourragères et n'achètent donc plus de fourrage. Néanmoins, leur conversion n'a pas impliqué de changement dans la commercialisation de leur production laitière. En effet, le couple continue de vendre celle-ci à la laiterie, dans une filière bio. Il s'agit d'une différence majeure par rapport à Caroline, pour qui la production bio était indissociable de la transformation et de la vente à la ferme. Chez cette dernière, un des points de départ de la réflexion avait été l'idée qu'« on fait bouffer de la merde aux gens », ce qui montre que la santé et la qualité de l'alimentation étaient deux préoccupations très présentes chez elle. Or, chez Damien et Sophie, les principaux registres dans lesquels ils inscrivent le bio sont plutôt l'autonomie en alimentation animale, une meilleure santé animale et une meilleure rentabilité de la ferme. Cette différence de sens attribué à l'agriculture bio entraîne une différence de pratique par rapport à Caroline : contrairement à cette dernière, le jeune couple consomme peu de produits bio. Cependant, au fil des années, le fait de produire bio a engendré chez Sophie et Damien une réflexion qui les a menés à transformer leurs pratiques de consommation.

Parce que je me dis « tiens, on est passé en bio, il y a quand-même des gens qui achètent, ne serait-ce que notre lait »... Ils ont quand-même fait une filière pour le lait et s'il n'y avait pas de consommateurs, on ne saurait pas vendre notre lait en bio... Donc je me dis qu'il faut quand-même bien acheter pour les autres qui produisent des fruits, des légumes et tout ça. Donc c'est venu comme ça. J'achète bio parce qu'on est passés en bio.

L'engagement dans les pratiques de l'agriculture bio peut donc progressivement faire évoluer le sens que les agriculteurs attribuent à cette dernière et dès lors engendrer de nouvelles pratiques.

Il apparaît que, contrairement à Caroline, Sophie et Damien ne s'identifient pas à un bio « paysan », « fermier » ou « artisanal ». On retrouve chez eux une identification à un « bio-professionnel » qu'ils opposent à un « bio-qui-laisse-faire-la-nature ». Ceci s'explique par les différences de pratiques mentionnées précédemment, mais également par le fait que ces agriculteurs ne sont pas insérés dans les mêmes réseaux de socialisation liés à l'agriculture biologique. Caroline est très engagée dans un mouvement militant paysan, ce qui n'est pas du tout le cas de Damien et Sophie. Pour leur part, ceux-ci sont en contact régulier avec les agriculteurs qui suivent les formations organisées par le syndicat des agriculteurs bio, un réseau social basé principalement sur un échange de conseils techniques et une volonté de « professionnalisme », pour reprendre leur terme.

### *L'histoire de Véronique et Pierre*

Véronique et Pierre font partie de ces agriculteurs dont la ferme se trouvait en situation précaire et qui optèrent pour une production biologique comme activité de diversification. La diversification agricole est le fait de varier ou d'élargir la gamme de ses produits ou de ses clients pour se développer ou se protéger des aléas de son activité principale (Burny 1999 : 30). De nombreux agriculteurs se trouvant aujourd'hui dans une situation économique difficile se tournent vers la mise en place d'une activité de diversification permettant un revenu supplémentaire sur la ferme comme, par exemple, les gîtes à la ferme, les fermes pédagogiques, la vente directe de produits, la production de qualité différenciée, etc. L'agriculture biologique fait partie des productions de qualité différenciée. Il s'agit généralement de l'élevage de poulets de chair, de poules pondeuses ou de porcs. Avec pudeur, Véronique m'a évoqué les difficultés économiques qui les ont orientés vers ce choix.

Mais comme bon... t'aurais plus su vivre, voilà. Alors, là-dessus, je me dis que c'est toujours un truc en plus. Maintenant l'avenir c'est un peu ça. Il faut toujours... pour vivre, il faut toujours un plus, dans le milieu agricole.

Elle raconte ensuite le parcours qu'elle a effectué avec son mari.

Ici, c'est une ferme de plus ou moins 80 ha de pâtures et céréales, betteraves, une centaine de têtes de bétail Blanc-Bleu. C'est vraiment la sélection optimale du Blanc-Bleu parce que mon mari fait des concours et il a d'ailleurs remporté le Prix du Super Champion cette année-ci, il a d'ailleurs reçu un trophée et tout ça. Donc, lui, c'est vraiment la pointe du Blanc-Bleu. Et alors moi, je suis institutrice maternelle et j'ai enseigné deux ans et puis, quand je me suis mariée on travaillait encore, on faisait le beurre et tout ça, et mes beaux-parents : « Oh, une épouse de fermier doit rester à la ferme ». Je l'ai regretté mais bon, je me suis laissée embarquer là-dedans. Et alors on a travaillé pendant 10 ans et puis on a arrêté la traite. Quand le papa de mon mari a arrêté, petit à petit, j'ai donné de plus en plus. Puis notre fils est arrivé et j'ai donné de moins en moins. Et puis, lui a grandi et tout ça... et alors, il fallait qu'on diversifie un peu dans la ferme pour les rentrées parce que c'est quand même la crise dans l'agriculture. [...] Mais comment, maintenant, reprendre l'enseignement quand on a arrêté plus de 20 ans ? On est un peu hors du coup. Et alors, il y a quelqu'un qui nous dit : « Mais pourquoi ne fais-tu pas un poulailler bio ? Une femme est capable de s'en occuper, ce n'est pas dur ». Alors on a pris les renseignements [...].

Le couple a hésité entre diverses possibilités de diversification, entre autres avec l'élevage de « poulets oméga 3 ». Ce qui les mit sur la piste de la production biologique fut une séance d'information organisée par le Crédit Agricole avec les responsables d'une filière de volailles bio qui étaient à la recherche d'éleveurs pour alimenter leur filière. En 2006, après avoir examiné le projet et calculé sa rentabilité, le couple se lança dans l'installation de poulaillers bio et intégra une filière de commercialisation de volaille bio à destination de la grande distribution. Pour Véronique et Pierre, il n'a jamais été question de convertir le reste de leur ferme en bio :

*Et est-ce que vous aviez un jour avant pensé faire une activité en bio ou pas?*

Ah non, non, non.

*Ce n'est pas quelque chose qui...*

Non, d'ailleurs quand on s'est décidé, à la signature on s'est dit « pourvu qu'on ne fasse pas une bêtise ». Et mon mari avait toujours une appréhension en disant « oui, le poulailler bio mais pourvu qu'on n'exige pas un jour ou l'autre que toute notre ferme soit en bio ».

Pendant longtemps, le couple a eu une mauvaise image de l'agriculture biologique. « Le bio, c'était égal à crado », nous dit Véronique. Cette image tend à changer aujourd'hui, au fil de leurs rencontres

avec d'autres agriculteurs également engagés dans l'élevage de poulets bio et qui ont parfois converti l'entièreté de leur ferme. L'élément qui semble empêcher ces deux agriculteurs de se convertir au bio est leur passion pour la race Blanc-Bleu : leur troupeau est issu d'une longue sélection génétique entamée par le grand-père de Pierre et ce dernier participe à de nombreux concours, témoignant d'un fort attachement à cette race. Or, celle-ci est incompatible avec les critères d'élevage bio, entre autres parce qu'elle nécessite la pratique systématique de la césarienne à la mise bas<sup>10</sup>. D. Jamar et P. Stassart (2009) ont montré comment l'incompatibilité de la race Blanc-Bleu avec les normes d'élevage bio est non seulement une question de savoir-faire et de connaissances techniques mais également une question de système cognitif, verrouillant le système d'élevage et rendant difficile le changement.

L'histoire de Véronique et Pierre nous montre un cas d'agriculteurs officiellement repris sur les listes d'agriculteurs certifiés bio (puisqu'ayant une activité en bio), mais ne s'identifiant absolument pas à la catégorie professionnelle « agriculteurs bio ». Le couple m'avait d'ailleurs accueillie en m'expliquant : « nous, on fait du bio, mais c'est économique, ce n'est pas comme d'autres ». Contrairement à Caroline ou Damien et Sophie, Véronique et Pierre ne s'inscrivent dans aucun réseau associatif, syndical ou technique spécifique à l'agriculture biologique.

### Conclusion

Caroline, Damien et Sophie, Véronique et Pierre, comme bien d'autres, font partie de ce groupe appelé « agriculteurs bio ». À travers leurs parcours respectifs, leurs pratiques et le sens qu'ils y mettent, ils font exister ce groupe dans toute sa diversité, lui donnent forme et sens. Leurs histoires permettent de comprendre comment les différences de pratiques et de conception de l'agriculture biologique sont étroitement liées au parcours de chaque agriculteur. En effet, devenir agriculteur bio est un cheminement au cours duquel se combinent de multiples éléments qui conduisent à la conversion à l'agriculture biologique et qui donnent un sens à celle-ci. Les récits des agriculteurs montrent que ces éléments peuvent être de plusieurs nature : en d'autres termes, il y a plusieurs portes d'entrée possibles dans le bio. Pour Caroline, la sensibilité à la qualité de l'alimentation, la situation économique précaire de sa ferme et la dimension « presque bio » de celle-ci semblent être les éléments premiers de sa conversion. Pour Damien et Sophie, l'aspect « défi professionnel », l'encadrement technique et les exemples de réussite semblent avoir joué un rôle primordial dans leur passage au bio. Pour Véronique et Pierre, c'est la recherche d'un revenu supplémentaire qui les a menés à installer un poulailler bio dans leur ferme. Pour d'autres agriculteurs encore, la détérioration de l'environnement ou de la qualité des sols, des problèmes sanitaires dans le bétail, un engagement dans des organisations militantes ou environnementalistes, des problèmes de santé, une insatisfaction du métier, sont autant d'éléments pouvant jouer un rôle décisif dans leur conversion.



10. Le règlement en agriculture biologique autorise la césarienne uniquement dans les cas exceptionnels : un éleveur ne peut dépasser les 20 % de césarienne sur l'ensemble de son troupeau.

Maraîchage, Hesbaye, province de Liège, © A. Vankeerberghen, janvier 2008.



Blondes d'Aquitaine dans l'étable, Hesbaye, province de Liège, © A. Vankeerberghen, décembre 2007.

Les événements qui jalonnent le parcours d'un agriculteur façonnent la manière dont ce dernier met l'agriculture biologique en sens et en pratique. Pour Caroline, la conversion au bio a non seulement entraîné un changement dans sa production, mais également dans ses pratiques de transformation, de commercialisation, de consommation et d'engagement dans un réseau militant. L'agriculture biologique prend pour elle le sens d'une agriculture paysanne, produisant une alimentation de qualité, favorisant la survie des petits producteurs et renforçant le lien avec le consommateur via la vente directe. Pour Damien et Sophie, le passage au bio n'a pas eu d'impact sur le mode de commercialisation de leur production laitière ni, dans un premier temps, sur leurs pratiques de consommation. Le bio pour eux signifie avant tout une possibilité d'exercer leur métier de manière plus satisfaisante, plus rentable et plus autonome. Véronique et Pierre, quant à eux, conservent l'activité principale de leur ferme en agriculture conventionnelle et considèrent le bio comme une activité de diversification parmi d'autres.

À travers ces parcours, les agriculteurs construisent également leur appartenance au groupe « agriculteurs bio ». Nous avons vu que cette définition prend des formes différentes selon les réseaux de socialisation dans lesquels ils sont insérés, mais également selon la manière dont ils perçoivent ce groupe. En effet, il n'est pas toujours évident pour certains agriculteurs bio de se retrouver dans la même catégorie que d'autres agriculteurs ayant parfois des pratiques et conceptions de l'agriculture biologique très différentes. Il apparaît dès lors que nombre d'entre eux ressentent la nécessité de se distinguer les uns des autres par des identifications telles que « bio-paysan », « bio-économique », « bio-professionnel », etc.

Les agriculteurs que l'on rassemble aujourd'hui sous le nom d'« agriculteurs bio » sont le reflet du développement historique de l'agriculture biologique, de ses origines et de son institutionnalisation progressive, et de l'hétérogénéité des parcours de conversion possibles. Ils démontrent la capacité évolutive de l'agriculture biologique au cours du temps, qui la rend capable de s'adapter aux changements de contexte. Mais cette malléabilité a ses limites. En effet, si la compréhension de cette diversité a tant retenu mon attention ici, c'est qu'elle constitue un des défis pour l'évolution de l'agriculture biologique dans les années à venir. La diversité du groupe « agriculteurs bio » ne cesse d'augmenter au fil des années, parallèlement à l'augmentation du nombre d'agriculteurs bio. Il s'avère qu'il devient de plus en plus difficile de concilier cette diversité de pratiques et de sens au sein d'un règlement européen unique. La connaissance fine de la réalité des agriculteurs bio apparaît dès lors nécessaire pour appréhender cet enjeu auquel doit faire face l'agriculture biologique aujourd'hui.

## Bibliographie

- ANSART P. (1999) - « Institutionnalisation ». *Dictionnaire de sociologie*. André Akoun et Pierre Ansart (eds). Paris.
- AUGUSTINS G. (1991) - « Institution ». *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Pierre Bonte et Michel Izard (eds). Paris.
- BERTAUX D. (2005) - *Le récit de vie*. Armand Collin. Paris.
- BESSON Y. (2007) - *Histoire de l'agriculture biologique : une introduction aux fondateurs, Sir Albert Howard, Rudolf Steiner, le couple Müller et Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*. Thèse de doctorat, Université de Technologie de Troyes. <http://www.ecolotech.eu/-These-.html>.
- BESSON Y. (2009) - « Une histoire d'exigences: philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain ». *Innovations agronomiques* 4: 329-362.
- BESSON Y. (2011) - *Les fondateurs de l'agriculture biologique*. Éditions Sang de la Terre. Paris.
- BOLTANSKI L. (1982) - *Les Cadres. La formation d'un groupe social*. Minuit. Paris.
- BOURDIEU P. (1984) - « La délégation et le fétichisme politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 52-53 : 49-55.
- BURNY P. (1999) - *Diversification et circuits courts : défis à l'économie rurale*. Bruxelles: Association belge d'économie rurale.
- DUBAR C. (1998) - « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques ». *Sociétés Contemporaines* 29 : 73-85.
- DURAM L. A. (1999) - « Factors in organic farmers' decision making : diversity, challenges, obstacles ». *American Journal of alternative agriculture* 14 (1) : 2-9.
- KALTOFT P. (2001) - « Organic farming in late modernity: at the frontier of modernity or opposing modernity? » *Sociologia Ruralis* 41 (1) : 146-158.
- LAMINE C. et BELLON S. (2009) - *Transitions vers l'agriculture biologique*. Educagri Éditions/Éditions Quae. Dijon/Paris.
- LATOUR B. (2007) - *Changer de société, refaire de la sociologie*. La Découverte. Paris.
- PIRIOU S. (2002) - *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique (1980-2000)*. Thèse de Doctorat, Rennes: École Nationale Supérieure agronomique de Rennes.
- STASSART P. et D. JAMAR. (2009) - « Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaires bio ». *Innovations agronomiques* 4 : 313-328.
- VAN DAM D. (2005) - *Agriculteurs bio : vocation ou intérêt ?* Presses Universitaires de Namur. Namur.

### Pour citer cet article :

Vankeerberghen, Audrey : « "Agriculteurs bio" : de l'institutionnalisation d'un groupe à une diversité de parcours professionnels ». in : Uzance n° 2, 2012, pp. 1-13.

URL : <http://www.patrimoineculturel.cfwb.be/index.php?id=11557>